



Lactation : Périnatalité et premiers mois

Formation en classe virtuelle synchrone

Session 2023_I

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est une société dont le numéro de SIRET est 919895466, la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est en cours d'instruction auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE¹** (organisme d'accréditation des IBCLC²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



CREFAM 3.0
Centre de Recherche, d'Évaluation
et de Formation à l'Allaitement Maternel

**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Avoir de l'expérience dans le soutien de l'allaitement ou expérience similaire.
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone (logiciel zoom) pour un groupe de 12 à 16 personnes.

La durée de la formation en classe virtuelle synchrone est de 70 heures. Ces heures sont réparties sur 10 jours regroupés en deux modules de 5 jours.

Le dossier d'inscription est à **transmettre par mail**¹ avec les pièces jointes. Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier par mail.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée à l'adresse : secretariat@crefam.fr

Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet.

La formation est alors confirmée par un mail à tous les participants et le CREFAM 3.0 envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 % dix jours après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion et le règlement intérieur au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Dates et horaires de la formation

Les dates sont les suivantes : 24-25-26-27-28 avril - 15-16-17 mai - 31 mai et 1^{er} juin 2023

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

¹ Si vous rencontrez un problème pour nous transmettre votre dossier par mail, merci de prendre contact avec le CREFAM 3.0.

Objectifs généraux de la formation

À l'issue de la formation proposée par le CREFAM 3.0, les participants auront :

- ✓ réactualisé leurs connaissances sur la physiologie de la lactation et les besoins de la mère et de l'enfant au cours de la première année ;
- ✓ analysé leurs pratiques professionnelles en tenant compte des données les plus récentes ;
- ✓ renforcé leurs compétences en communication pour accompagner les familles dans leur projet d'allaitement en favorisant la mise en œuvre des recommandations françaises sur le soutien pratique de l'allaitement.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

Le groupe est accompagné par un formateur référent, le Dr Laure Marchand-Lucas.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont utilisés pour présenter des données théoriques ou une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation et dans une session indépendante, pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Entre les modules, le stagiaire étudie les documents d'enseignement, reçus par courrier postal. Une liste d'ouvrages et revues spécialisés est également fournie. L'ensemble de ces documents préparent et complètent les sessions de formation.

Chaque stagiaire a accès à une liste de documents complémentaires² et de vidéos³ disponibles sur internet.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

² <http://www.crefam.com/webographie.php>

³ <http://www.crefam.com/videotheque.php>

et <https://www.youtube.com/channel/UCEvnlF6Nh37G6WZdrg8DD1A/playlists>

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Quelques jours avant le début de la formation, un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances générales sur l'allaitement leur est envoyé par courriel.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

En fin de journée, un bilan est réalisé oralement sur les connaissances et les pratiques abordées afin, si besoin, de répondre aux nouvelles questions, d'envoyer des documents complémentaires et d'ajuster le programme pour la suite.

En milieu et fin de la formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

Documentation

Le document d'environ 180 pages, envoyé aux participants par voie postale avant la formation, inclut :

- ◆ des fiches de synthèse directement utilisables pour la pratique
- ◆ des articles plus détaillés pour un approfondissement des connaissances et des pratiques vues pendant la formation. D'autres articles peuvent être ajoutés en fonction des attentes spécifiques des participants.

Il s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition), et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. 2nd Edition (Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee (LEAARC). 2022) et il est mis à jour en fonction des publications scientifiques.

La documentation comprend également une liste des recommandations officielles et de ressources accessibles sur Internet.

Pendant les sessions, des documents complémentaires, les références des sites internet, des revues de presse et des revues scientifiques de qualité sont transmis par courriel.

Ce document est la propriété exclusive du CREFAM 3.0, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du formateur référent.

Intervenants

Le formateur référent, consultant en lactation IBCLC, peut faire appel à d'autres formateurs pour adultes ou à des spécialistes qui ont une connaissance approfondie de leur domaine d'intervention. La plupart sont consultants en lactation.

Coût de la formation

- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1650 € (soit 165 € par jour)
- ✓ En individuel : 1450 € (soit 145 € par jour)
 - ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 % ; soit 495 €.
 - ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 435 €, dix jours après le délai de rétractation.

Le solde est à régler par virement à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Pour plus d'information

Marina Marengo - tel : 01 46 72 90 94 - courriel : secretariat@crefam.fr

Programme de la formation

Le programme est centré sur l'accompagnement des familles pendant la période prénatale, la naissance et les premiers mois du post-partum.

Décrire l'anatomie et la psychophysiologie de la mère et de l'enfant en rapport avec l'allaitement maternel (14 h)

- ✓ Anatomie du sein et physiologie de la lactation : données utiles pour la pratique
- ✓ Anatomie de l'enfant et physiologie de la succion : données utiles pour la pratique
- ✓ Effets psychologiques de l'allaitement
- ✓ Création du lien mère-enfant

Décrire la spécificité biologique du lait maternel et ses effets sur la santé de la mère et de l'enfant (12 h)

- ✓ Aspects nutritionnels et protecteurs du colostrum et du lait maternel au cours de la lactation
- ✓ Effets de l'allaitement sur la santé de la mère et de l'enfant - intérêt d'un allaitement exclusif au cours des six premiers mois
- ✓ Contre-indications de l'allaitement maternel

Préparer l'allaitement (7 h)

- ✓ Aspects culturels : l'allaitement dans le contexte occidental
- ✓ Préparation de la famille à l'allaitement et information de l'entourage
- ✓ Alimentation de la femme

Accompagner le démarrage de l'allaitement maternel (13 h)

- ✓ La première tétée
- ✓ La tétée efficace : installation, positions, prise du sein
- ✓ Critères de surveillance de l'allaitement la première semaine
- ✓ L'expression du lait et sa conservation
- ✓ Préparer la sortie de maternité
- ✓ Césarienne et analgésie
- ✓ Bébé somnolent et agité, prévention de l'ictère
- ✓ Engorgement – Mamelons douloureux et crevasses

Accompagner l'allaitement après le post-partum immédiat (13 h)

- ✓ Prise de poids et croissance de l'enfant allaité les six premiers mois
- ✓ Allaitement et séparations (reprise du travail, séparation occasionnelle)
- ✓ Diversification alimentaire de l'enfant allaité
- ✓ Les sevrages
- ✓ Les pleurs du nourrisson
- ✓ Le réflexe d'éjection fort – L'hyperlactation – Le RGO
- ✓ Prise de poids insuffisante - Les compléments
- ✓ Mastite – Candidose

Pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement (10 h)

- ✓ Les approches centrées sur la mère, l'enfant et l'entourage
- ✓ Accompagner la femme dans son allaitement : VISA pour une communication favorisant la confiance

Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle. Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM 3.0 ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM 3.0, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM 3.0 ».

Je soussigné(e) certifie avoir lu la clause de confidentialité du CREFAM 3.0 et m'engage à la respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

Demande d'inscription/ Bon de commande

Je m'inscris à la formation « Lactation : périnatalité et premiers mois » du 24/04 au 01/06/2023.

1. Votre identité.

NOMPrénom

Né(e) le à

Profession :

Je suis :

- salarié d'employeur privé salarié du secteur public demandeur d'emploi
 autre :

Lieu d'exercice (institution, adresse) :

Téléphone Portable Courriel

Adresse postale à laquelle je souhaite recevoir les documents pédagogiques :
.....
.....

Coordonnées personnelles : Portable Courriel

2. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- J'ai une expérience du soutien de l'allaitement.
 J'ai une expérience similaire (précisée dans la lettre de motivation).
 Je dispose d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.

3. Coût de la formation et modalité des versements.

Ce prix ne comprend ni les frais d'hébergement et d'assurance, ni les frais de littérature spécialisée.

- ✓ En individuel : 1450 € (soit 145 € par jour)
✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1650 € (soit 165 € par jour)
- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 435 €, dix jours après le délai de rétractation.

- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 495 €.

Le solde à régler :

- ✓ En individuel : 1015 €
- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1 155 €

Le règlement se fait habituellement par virement à l'issue de la formation à réception de la facture. Si des modalités particulières de règlement ou de facturation sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation.

.....
.....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application de l'article des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....
.....

Interlocuteur : Téléphone : Courriel :

- Autre financement : (précisez)

.....

5. Pièces à joindre à votre dossier.

- Curriculum-vitae (avec photographie)
- Engagement de confidentialité
- Lettre de motivation qui exprime vos attentes et besoins pour cette formation

6. Conditions d'annulation de l'inscription.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM 3.0 retiendra 30 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement.

En cas de force majeure, l'inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure sous réserve de disponibilité. La non prise en charge du financement par un OPCO ou autre organisme, n'est pas un motif légitime d'annulation.

7. Conditions d'annulation de la formation.

Le CREFAM 3.0 se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur